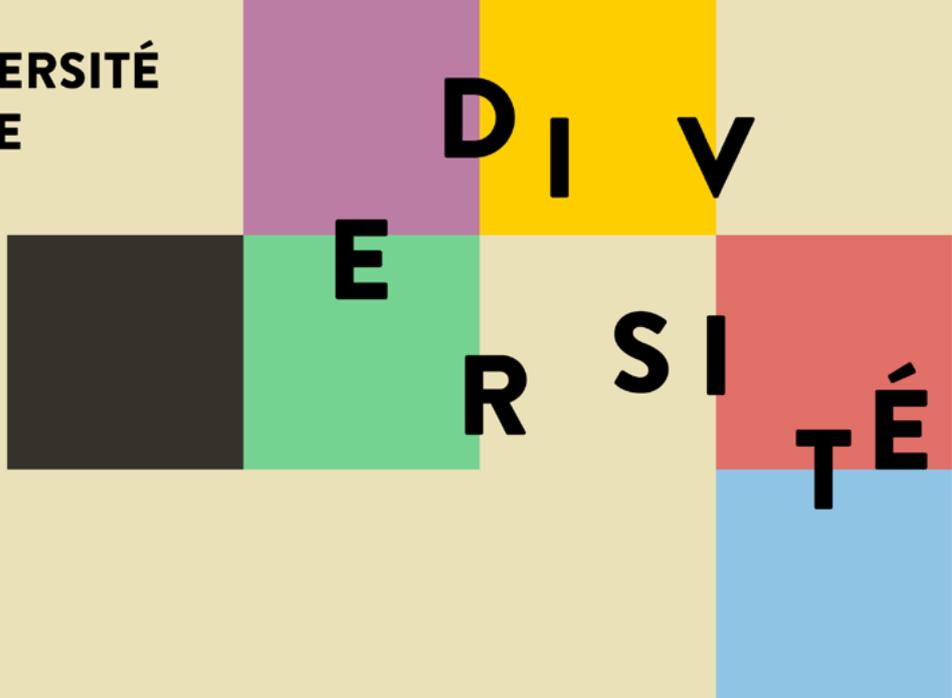


# PLAIDOYER POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET MUSICALE EN FRANCE

Conférence de presse  
20/04/22 - 14h30  
au Printemps de Bourges

organisée par :



## PLAIDOYER POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET MUSICALE EN FRANCE

### Conférence de presse

20 avril 2022 - 14h30  
au Printemps de Bourges

#### La diversité culturelle est une réalité en France.

Gommées, reléguées, uniformisées, les identités multiples qui la composent sont pourtant un levier d'échanges, de partage, d'égalité, de dignité pour mieux faire et vivre ensemble.

**À l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2022, Zone Franche et la FAMDT portent un plaidoyer pour la mise en œuvre de politiques et d'actions qui soutiennent la reconnaissance et la valorisation de toutes les expressions de la diversité culturelle.**

Plus qu'un genre esthétique, les musiques traditionnelles et du monde sont un outil politique et social qui valorise la richesse de la diversité culturelle. Elles incarnent le souffle des musiques et des récits d'ici et d'ailleurs.

Avec :

**Naïma Huber-Yahi** - Historienne

**Cécile Héraudeau** - Vice Présidente de Zone Franche

**Ricet Gallet** - Président de la FAMDT

Co-modération :

**Alban Cogrel** - Directeur de la FAMDT

**Pierre-Henri Frappat** - Directeur de Zone Franche

*Plaidoyer porté par le réseau **Zone Franche** (réseau des musiques du monde) et la **FAMDT** (Fédération des acteurs et Actrices des musiques et danses traditionnelles). Avec la collaboration éditoriale de **Naïma Huber-Yahi**, historienne. Conférence de presse proposée dans le cadre du cycle « diversité » initié par la FAMDT et Zone Franche depuis le festival **Les SUDS à ARLES** sur l'été 2021. Une dynamique construite en coopération avec la **FEDELIMA**, **Villes des Musiques du Monde** et en collaboration avec **Les Éditions de l'Attribut**.*